

Déchetterie



Déchetterie de Marlenheim

Rue de l'Usine
67520 Marlenheim

Horaires d'ouverture :

Le changement de saison se fait avec le changement d'heure.

Mardi :

- Hiver : de 13h30 à 17h (à partir du 1er janvier 2018)
- Eté : de 13h30 à 19h

Jeudi et Samedi :

- Hiver : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Eté : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Matériaux récupérés : ferrailles, papiers – cartons, verre, batteries, gravats, déchets végétaux, huiles usagées, autres (benne réservée aux produits voués à l'élimination : emballages, polystyrènes, restes de bricolage, etc... qui de par leur volume ou leur nature ne sont pas pris avec les ordures ménagères)

Dates pour la collecte des déchets ménagers spéciaux (DMS):

26 mai et 27 octobre 2018

Dates pour la collecte des pneumatiques (uniquement les pneus de VL déjantés, limitation des apports à 4 pneus par foyer):

19 mai et 20 octobre 2018

Collecte des déchets ménagers spéciaux en déchetterie – Réservée aux particuliers

Quels sont les déchets ménagers spéciaux (DMS) acceptés en déchetterie ?

Déchets dangereux acceptés dans la limite de 30 kg par foyer :

- acides : acide sulfurique ...
- bases : soude, déboucheur, lessive alcaline, ...
- phytosanitaires : insecticides, herbicides, dés herbant, ...
- pâteux : colles, cires, vernis, graisses, peintures, ...
- solvants : essence, révélateur, fixateur, produits de nettoyage, fuel, liquide de refroidissement, anti-rouille, ...

Et pour les pneus ?

Uniquement les pneus de VL déjantés, limitation des apports à 4 pneus par foyer.

Attention !

Les déchets d'amiante ne seront pas collectés. Toutefois nous sommes en mesure d'indiquer les coordonnées d'entreprises locales capables de traiter ce type de déchet.

L'accès aux déchetteries du Select'om

L'entrée de la déchetterie se fait à l'aide d'un badge. L'accès est gratuit pour les 24 premières entrées pour les particuliers.

Pour les usagers autres que les ménages la prise en charge des déchets se fait selon le principe de la redevance spéciale,

tous les apports seront donc facturés selon les tarifs en vigueur.

Le badge d'accès permettra principalement d'améliorer la qualité de l'accueil en déchetterie, d'optimiser les services, et de maîtriser les coûts de fonctionnement.

Comment obtenir votre badge?

Pour obtenir votre badge, il vous suffit :

- De remplir le fascicule de demande d'attribution de badge.
Pour télécharger le fascicule d'attribution du badge, [formulaire-demande-badge](#).
Vous pouvez également vous procurer un formulaire de demande de badge auprès des gardiens de la déchetterie ou en mairie.
- De joindre les pièces justificatives demandées.
- De retourner l'ensemble des documents au Select'om de Molsheim.

Votre badge vous sera envoyé par courrier.

Attention, un seul badge est établi gratuitement par demandeur (foyer fiscal ou raison sociale). Toute demande de badge supplémentaire ou de remplacement sera facturée.

En quelques mots, le badge vous donne droit à :

Pour les particuliers :

- une entrée par jour maximum pour l'ensemble des 8 déchetteries du Select'om
- 1m³ de déchets déposés **par jour**, tous types de déchets confondus
- 24 passages gratuits par année. Au delà des 24 entrées gratuites pour les particuliers, les passages seront facturés conformément aux tarifs en vigueur.

Pour les professionnels :

- une entrée par jour maximum pour l'ensemble des 8 déchetteries du Select'om
- 1m³ de déchets déposés **par semaine maximum payant**, les tarifs varient en fonction du type de déchets
- accès tous les jours d'ouverture exceptés les samedis.

Tarifs applicables à compter du 01/01/2016

Nature des déchets acceptés	Prix par unité de m³ de matériaux réceptionnés
Déchets incinérables de moins de 80 cm	19,95 €
Déchets incinérables de plus de 80 cm	29,30 €
Déchets divers enfouis et gravats souillés	36,20 €
Gravas propres	9,40 €
Bois	11,75 €
Ferrailles	2,40 €
Végétaux	11,75 €
Papiers – Cartons	7,10 €
Verre (flacons – bouteilles)	7,10 €
Emballages plastiques et métalliques	32,80 €
Huiles	2,40 €
Lampes	2,40 €
Plâtre	38,60 €

Responsabilités de l'utilisateur :

Le badge est personnel, nominatif, numéroté et répertorié. Il est délivré pour une durée illimitée. Ainsi tout changement doit être signalé au Select'Om par écrit :

- changement d'adresse à l'intérieur du territoire du Select'Om,
- déménagement hors du territoire du Select'Om,
- perte ou vol. Dans ce cas, il conviendra d'envoyer un courrier déclarant la perte ou le vol au Select'Om, l'édition d'un nouveau badge d'accès sera facturée à l'usager.

Chaque usager peut accéder à l'aide de son badge à toutes les déchèteries du Select'Om.

Le Select'Om se réserve le droit d'interdire l'accès à la déchèterie temporairement ou définitivement à tout usager ne respectant pas le règlement des déchèteries.

En pratique :

- Avancez avec votre véhicule jusqu'à la borne. Présentez votre badge devant le lecteur pour actionner la barrière. Un feu de couleur vert vous signalera que vous pouvez accéder à la déchèterie.
- Un feu de couleur rouge vous indiquera de patienter lorsque le nombre maximal d'usagers admis sur la déchèterie sera atteint. Il vous faudra alors attendre qu'un usager sorte avant de pouvoir pénétrer sur le site.
- Afin de réduire l'encombrement des quais en déchèterie et de fluidifier vos apports, vos déchets doivent être préalablement triés.
- Un courrier d'information vous sera envoyé dès qu'il ne vous restera plus que quatre passages.
- Les particuliers ayant épuisé leur quota d'entrées ou les professionnels sont tenus de se présenter au gardien avant tout déchargement, afin que celui-ci détermine le(s) type(s) de déchets apportés ainsi que leur quantité pour facturation. Si cette démarche n'est pas effectuée, il sera automatiquement facturé 1m³ du déchet le plus cher.

Respect des agents et des lieux :

- Le ou les gardien(s) présent(s) assure(nt) le bon fonctionnement de la déchèterie.
- **Les agents ne sont pas autorisés à aider les usagers au déchargement.** Il appartient aux usagers de prendre les dispositions nécessaires au déchargement de leurs déchets.

LE SELECT'OM

Le Sélect'om est le Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Molsheim, Mutzig et Environs. Il s'agit d'un établissement public de coopération intercommunale, organisé sous la forme d'un Syndicat de communes.

Siège : 52, route Industrielle de la Hardt 67120 MOLSHEIM

Tél : 03.88.47.92.20 – **Fax :** 03.88.49.88.38

Mail : info@select-om.com

Site Internet : www.select-om.com